

Amis du Patrimoine Brumathois
8 rue Marcel Weinum
67170 BRUMATH
patrimoinebrumathois@free.fr

Brumath, le 14 mai 2021

M. Etienne WOLF
Mairie
5 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH

Objet : Projet de la place Geoffroy Velten

Le sauvetage de la maison Riff nous conduit à reposer le problème de la maison Trimbur, menacée de démolition, et de ce site de la place Geoffroy Velten qui risque d'être irrémédiablement défiguré par le projet d'immeuble qui doit la remplacer.

Derrière son crépi, c'est une maison à colombages, modeste certes, mais dont la restauration donnerait une plus-value esthétique certaine au site, remarquable par sa configuration au chevet de l'église catholique et par les maisons environnantes (dont une des 14 maisons mentionnées dans le PLU).

Le projet de construction nouvelle est au contraire d'une brutalité extraordinaire. C'est un outrage, une insulte : il ne respecte rien ni par son volume, ni par ses matériaux, ni par son style. Du passé, faisons table rase !

Entre ces deux options (et malgré notre préférence pour la première !), il y a certainement des solutions que des gens de bonne volonté pourraient trouver pour réaliser une construction nouvelle tout en respectant le site. Il suffit par exemple d'aller voir les immeubles et maisons en construction rue du général Rampont, à proximité de la Ville de Paris, pour constater qu'il est tout à fait possible de concilier constructions nouvelles et intégration harmonieuse dans l'environnement. C'est un exemple à suivre, un précédent qui devrait faire jurisprudence.

En attendant, le délai (miraculeux...) entre l'obtention du permis de construire en juin 2015 et la déclaration de début des travaux qui vient d'être déposée démontre que ce projet dévastateur ne relève d'aucune urgence, et partant, d'aucune nécessité. Ne pourrait-il pas être sérieusement révisé, pour ne pas dire... abandonné ?

Les Brumathois, notamment les 600 signataires de la pétition que nous avons lancée en 2015, vous seraient certainement reconnaissants si vous pouviez intervenir auprès du promoteur pour éviter un désastre irrémédiable.

Vous comprendrez que nous souhaitons également alerter l'opinion publique sur ce cas et que nous adressions d'ici quelques jours une copie de ce courrier à l'ASMA et à la presse.

Veillez croire Monsieur le Maire à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Daniel BENOIST (président)